

**RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE
D'ETUDIER LA PREAVIS MUNICIPAL No 42/2011-2016**

**Mise en place d'installations de vidéo-protection et mesures pour
traiter les incivilités et le sentiment d'insécurité**

Au Conseil communal de Crissier

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La commission chargée de l'étude du préavis 42/2011-2016 s'est réunie le mardi 3 septembre 2013 au bâtiment administratif dans la composition suivante :

Madame	Dorothée NOIRAT	(ROLC)	
Messieurs	Jacques CARNAL	(ROLC)	
	Pascal GRUFFEL	(ROLC)	
	David METZGER	(PS)	
	Jean-Pierre STEINER	(CDC)	
	Marc-Henri TAVEL	(CDC)	
	Jean-François THEVOZ	(CDC)	Président désigné

La Municipalité était représentée par :

Monsieur	Pierre MUHLETHALER, Municipal de police
Monsieur	Nicolas LE GOFF, Chef du service du patrimoine
Monsieur	Fabio BOTTALI, 1 ^{er} lieutenant à la Police de l'Ouest

Après les salutations d'usage, les intervenants sont remerciés pour leur présence à cette séance.

PREAMBULE

Monsieur MUEHLETHALER donne, dans les grandes lignes, la motivation de la Municipalité de lutter contre les incivilités et le sentiment d'insécurité de la population, faisant ainsi suite au postulat du CDC du 1^{er} mars 2010 demandant **d'augmenter la sécurité des habitants et des commerces par l'installation ciblée de caméras** et aux nombreuses plaintes d'habitants confrontés à des incivilités répétées. La vidéosurveillance vient ainsi compléter l'éventail des mesures déjà prises et à prendre en la matière, dont il est longuement fait référence dans les chapitres 1 et 2 du préavis.

Messieurs LE GOFF et BOTTALI apportent toute leur connaissance du dossier et du terrain pour répondre aux interrogations des membres de la commission.

POSITIONS 1, 2 ET 3 DU PREAVIS

Plusieurs commissaires se sont étonnés que la Municipalité se soit focalisée sur l'installation de caméras autour des collèges alors que le postulat parlait de sécurité des habitants et des commerces, comme le titre le préavis.

Il est répondu que si l'installation de caméras de vidéo-surveillance est ciblée sur les bâtiments scolaires, c'est que ceux-ci sont précisément victimes de la majorité des délits recensés, soit plus de 80 cas durant la période 2009-2013 pour un montant de dégâts de plus de **Fr. 200'000.--** (voir annexe).

Ces chiffres ne tiennent pas compte des très nombreux cas de tags et graffitis qui ont été effacés et nettoyés par le personnel de voirie, ni les heures de remise en état de lieux souillés effectuées par ce même personnel. Il ne faut pas non plus ignorer le coût des frais administratifs nécessités pour l'établissement des rapports à la police, des déclarations de sinistres, des contacts avec les entreprises pour réparer les dégâts et des déplacements pour les constats. Ces coûts ne sont pas négligeables et difficiles à chiffrer, mais qui peuvent atteindre plusieurs dizaines de milliers de francs.

Aussi, avec un remboursement total de **Fr. 148'000.--**, ces dégâts ne sont que très partiellement indemnisés par l'assurance qui a d'ores et déjà augmenté la franchise à **Fr. 1'000.--** par cas et qui devient de plus en plus réticente à couvrir ces coûteux dommages. Pour exemple, une seule vitre du bâtiment de la Vernie, cas récent de vandalisme, coûte plus de Fr. 6'000.-- à l'assurance de la PPE. Il faut relever que ce bâtiment ne peut pas être placé sous vidéo-surveillance sans l'accord de tous les copropriétaires. Quant à la prime d'assurance liée aux bâtiments de la commune de Crissier, celle-ci s'élève à **Fr. 15'102.50** par année, montant non négligeable, mais nullement proportionnel aux dommages indemnisés, ce qui confirme les craintes de voir les primes augmenter fortement.

En ce qui concerne la **surveillance des lieux publics**, celle-ci doit être spécialement et fortement motivée pour être autorisée par le Préposé à la protection des données. De plus, elle n'est pas facile à installer car les caméras placées dans la rue peuvent être éloignées des bâtiments et nécessiteraient des fouilles importantes et coûteuses. C'est aussi pour éviter les fouilles coûteuses que les caméras des bâtiments scolaires sont toutes fixées au bâtiment.

Toutefois, trois lieux publics sujets au vandalisme et aux incivilités seront également placés sous la surveillance des caméras fixées aux bâtiments scolaires :

- Le parking de Marcolet,
- Le giratoire des Noutes et sa petite place
- La salle de spectacle de Chisaz

Cette extension rassurera partiellement le citoyen insécurisé, ce qui est bien accueilli par les commissaires.

L'évaluation de l'efficacité d système de vidéo-protection se fera par un suivi de l'évolution du nombre des sinistres recensés sur les bâtiments et dans les zones surveillées ainsi que de leur coût.

POSITION 4 DU PREAVIS

Aux questions concernant les aspects éthiques, techniques et le matériel, il faut retenir les réponses suivantes :

- Les caméras de type dôme anti-vandales ne permettent pas de déterminer leur champ de vision et sont dissuasives pour les délinquants.
- Le « filmage » des lieux est interrompu pendant les heures d'ouverture des collèges, la surveillance incombant au personnel enseignant.

- En dehors de ces heures, le « filmage » est permanent et c'est le détecteur de mouvement qui enclenche l'enregistrement.
- Seules deux personnes assermentées membre du personnel communal sont autorisées à accéder aux images et visionner des enregistrements qui seront transmis soit à l'autorité judiciaire soit à la police en fonction des délits commis.
- Le préposé à la protection des données donnera son avis sur les heures de « filmage », sur les angles de prise de vue, sur la durée de conservation et son accord définitif après l'acceptation du préavis par le Conseil communal.

POSITION 5 DU PREAVIS

Le montant du crédit sollicité de **Fr. 220'000.--** n'a pas suscité de grande discussion car le nombre important des caméras, la qualité du matériel et la complexité des installations sont de nature coûteuse. L'installation est durable, le matériel fiable et les fouilles onéreuses seront évitées. L'abonnement d'entretien annuel conclu avec le fournisseur couvre convenablement les frais d'intervention.

CONSIDERATIONS FINALES ET CONCLUSIONS DE LA COMMISSION

La commission est convaincue que les installations de vidéo-surveillance sont de nature à diminuer le nombre et le coût des dégâts. C'est de la prévoyance pure, peut-être un peu coûteuse, mais ne rien faire laisserait la porte ouverte à une escalade des délits.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Au vu de l'exposé ci-dessus, la commission chargée d'étudier le préavis municipal No 42 / 2011-2016 vous propose, à la majorité de ses membres, une abstention manifestée, d'adopter les conclusions du préavis.

Au nom de la commission

Le Président



Jean-François Thévoz

Crissier, le 9 septembre 2013

Sinistres enregistrés

Date	Bâtiment	Evénement	Type de dommages	Plainte déposée le	Date déclaration	Montant
25.09.2009	Carrière	Vitre cassée	Vitre cassée			1'774.30
09.10.2009	Carrière	Vitre cassée	Vitre cassée		21.10.2009	6'092.00
18.11.2009	Marcolet	Dommages à la propriété	Chaises et table endommagés			264.70
20.11.2009	Marcolet	Vitre cassée salle omnisports	Vitre cassée			565.50
08.12.2009	Marcolet	Vitre cassée salle omnisports	Vitre cassée			608.50
18.01.2010	Marcolet	Vitre cassée salle omnisports	Vitre cassée			
26.01.2010	Ruayre	Gel au centre sportif	Conduite eau WC gelée dans murs		12.04.2010	1'816.00
25.03.2010	Carrière	plaque panoramique	Vitre cassée	11.06.2010		1'452.60
19.05.2010	Marcolet	Vitre cassée salle omnisports	Vitre cassée		26.05.2010	6'563.60
30.05.2010	Chisaz	Vol avec effraction buvette	Serrure endommagée		03.12.2010	415.05
07.07.2010	Carrière	Vitre salle de musique	Vitre cassée		20.07.2010	2'536.20
23.07.2010	Cimetière	Maisonnette	Chéneaux en cuivre arrachés	27.07.2010	03.12.2010	3'360.00
05.08.2010	Pré-Fontaine 60	Porte entrée	Verre cassé		05.08.2010	1'341.20
13.11.2010	Chisaz	Salle de gym	8 vitres cassées	20.12.2010	03.01.2011	5'875.90
16.11.2010	Centre 8	Vol par introduction clandestine	Pose de cylindres immeuble et accès cave	17.11.2010	03.12.2010	622.15
19.11.2010	Pré-Fontaine 58	Dommages à la propriété	Coupole en verre cassée	26.11.2010		3'057.60
			Démontage interrupteur coffret Pci, arrachage fil électrique, vol haut-parleur, destruction divers tubes de néon			
22.01.2011	Marcolet	Dommages à la propriété		08.02.2011		
22.01.2011	Chisaz	Vitre cassée	Vitre cassée	24.01.2011	18.11.2011	859.05
22.03.2011	Place F. Girardet	Couvert public	Chéneaux en cuivre dérobés	24.03.2011		
25.03.2011	Chisaz	Salle de gym	Vitre cassée	28.03.2011	18.05.2011	1'393.35
31.03.2011	Club canin 4 pattes	Tentative vol par effraction	Grillage clôture terrain découpé	02.04.11 par club	24.06.2011	313.20
			8 vitres, 1 soubassement de fenêtre, 4 stores sprayés			
15.04.2011	Marcolet	Dommages à la propriété		26.04.2011		
			Arrachage du luminaire ext. + para foudre et déchirement protection solaire galerie vitrée			
13.05.2011	Pré-Fontaine 60	Dommages à la propriété		30.05.2011	11.11.2011	2'376.00
14.05.2011	Chisaz	Bâtiments A, B et C	Portes, fenêtres et vitres des classes endommagées	15.05.2011	13.10.2011	5'718.70
29.05.2011	Stand de tir	Dommages à la propriété	Arrachage des fermetures de trois stores du stand	31.05.2011	24.06.2011	1'138.50
01.06.2011	Chisaz	Centre sportif	Vitre cassée dans les vestiaires	14.06.2011	24.06.2011	514.10
04.06.2011	Chisaz	Parking vélo	Toiture en eternit cassée	14.06.2011		
15.06.2011	Noutes	Vol avec effraction	Portes et fenêtres endommagées + grillage	16.06.2011	14.10.2011	23'512.90
08.07.2011	Carrière	Vitre salle de musique	Vitre cassée	13.07.2011	25.01.2012	2'362.30
			Arrache de deux portes boîtes aux lettres			
10.07.2011	Marcolet	Dommages à la propriété		14.07.2011	13.10.2011	356.40
01.08.2011	Refuge Montassé1	Vol simple	Chéneau de cuivre dérobés	29.08.2011		
08.08.2011	Carrière	Vitre entrée	Vitre cassée	16.08.2011	21.12.2011	1'780.90
08.08.2011	Divers collègues	Dommages à la propriété	Vitres et store cassés	29.08.2011	03.02.2012	12'297.60
30.08.2011	Noutes	Vitre brisée	Vitre cassée	06.09.2011	20.01.2012	519.60
06.09.2011	Carrière	Tentative vol par effraction	Vitre salle musique brisée	28.09.2011	01.06.2012	2'362.30
11.09.2011	Vernie	Dommages à la propriété	1 vitre cassée	30.09.2011		
16.09.2011	Marcolet	Dommages à la propriété	Une toile de store déchirée	05.10.2011		
21.09.2011	Carrière	Vitre salle de sciences brisée	Vitre cassée	05.10.2011	25.01.2013	2'074.35
01.10.2011	Chisaz	Vitre cassée	Vitre cassée	13.10.2011	11.11.2011	653.55
05.10.2011	Carrière	introduction clandestine	vol de matériel de classe	06.10.2011		
07.10.2011	Maison Paroisse	Dommages à la propriété	2 vitres cassées	18.10.2011	20.01.2012	337.50
08.10.2011	Abribus Noutes	Dommages à la propriété	Vitre cassée	13.10.2011	11.11.2011	1'184.10
29.10.2011	Refuge Montassé1	Dommages à la propriété	Vitre cassée	08.11.2011	18.11.2011	210.60
19.11.2011	Chisaz	Vitre cassée	Vitre cassée	22.11.2011	25.11.2011	2'786.70
26.11.2011	Chisaz	Salle de gym	Vitre cassée	06.02.2012	10.02.2012	815.10
			1 extincteur Primus endommagé			
02.12.2011	Marcolet	Dommages à la propriété		06.12.2011	03.02.2012	
10.12.2011	Chisaz	Vitre cassée	Vitre cassée	21.12.2011	03.02.2012	824.05
11.01.2012	Noutes	Vitre brisée	Vitre cassée	12.01.2012	20.01.2012	553.40
01.02.2012	Ruayre	Gel des conduites	Conduites WC et urinoir gelées		15.06.2012	1'065.40
			1 gâche et montant de la porte			
10.02.2012	Vernie	Tentative vol par effraction		15.02.2012	17.02.2012	

Sinistres enregistrés

Date	Bâtiment	Evénement	Type de dommages	Plainte déposée le	Date déclaration	Montant
24.02.2012	Place Montassé	Dommages à la propriété	7 supports métalliques pour containers en plastique tordus	07.03.2012		
03.03.2012	WC Publics Montassé	Tentative vol par effraction	Serrure de porte cassée + montant cadre déformé	14.03.2012	20.04.2012	
20.04.2012	Marcolet	Vitre brisée	Vitre cassée	30.04.2012	04.05.2012	1'377.00
21.04.2012	Chisaz	2 vitres brisées salle gym	vitres brisées	30.04.2012	04.05.2012	3'693.65
22.04.2012	Marcolet	Vitre brisée	Vitre cassée	22.04.2012	04.05.2012	950.40
30.04.2012	Chisaz	Vol par effraction	4 chapeaux, 2 descentes chéneaux et 1 coude en cuivre volés	16.05.2012	01.06.2012	
08.06.2012	Chisaz	Dommages à la propriété	Cendrier et façade abîmés	18.06.2012	27.06.2012	
11.06.2012	Noutes	Dommages à la propriété	Arrachage crêpi façade	16.06.2012	27.06.2012	
15.06.2012	Chisaz	Vitres brisées	3 vitres salle TM brisées	18.06.2012	27.06.2012	3'088.80
22.06.2012	Carrière	Casse d'une vitre	Vitre cassée ancienne bibliothèque	28.06.2012	06.07.2012	5'225.55
23.06.2012	Chisaz	Casse d'une vitre	Vitre cassée	28.06.2012	06.07.2012	937.45
31.08.2012	Centre socio-culturel	Dommages à la propriété	2 poignées porte entrée arrachées et dommages à la huisserie	04.09.2012	28.09.2012	967.45
	Carrière	Casse de deux vitres	2 vitres à double vitrage cassées	06.08.2012	24.08.2012	17'658.00
	Carrière	Casse d'une vitre	Salle de musique - 1 vitre	27.07.2012	24.08.2012	1'010.65
	Chisaz	Casse d'une vitre	Vitre cassée	24.07.2012	24.08.2012	734.40
20.08.2012	Salle de spectacles de Chisaz	Dégâts d'eau	Parquet endommagé		28.09.2012	1'315.75
29.09.2012	Chisaz	Casse deux vitres	2 vitres cassées	02.10.2012	05.10.2012	2'086.25
20.08.2012	Abribus Alpes	Dommages à la propriété	Vitre cassée	10.10.2012	12.10.2012	1'312.60
14.12.2012	Centre socio-culturel	Dommages à la propriété	5 vitres cassées de div. Dim.	18.12.2012	11.01.2013	3'381.50
11.01.2013	Carrière	Dommages à la propriété	Casse d'une vitre	14.01.2013	25.01.2013	1'907.95
11.01.2013	Temple	Dommages à la propriété	Vitrine d'affichage cassée	30.01.2013	08.02.2013	210.60
	Marcolet	Dégâts d'eau	Infiltration eau dans fosse ascenseur		30.01.2013	1397.41
05.04.2012	Carrière	Dommages à la propriété	graffitis et tags	10.05.2012		
26.04.2013	Chisaz	Bris de vitre	vitre cassée	02.05.2013	21.06.2013	1'322.45
28.03.2013	Parking Marcolet	Dommages à la propriété	Extincteurs + tuyau incendie endommagés + tuyaux évacuation gaz enfoncés	17.04.2013		649.20
16.02.2013	Montassé	Dommages à la propriété	Porte WC enfoncée	26.02.2013		344.25
19.04.2013	Collège des Noutes	Dommages à la propriété	Vitre cassée	25.04.2013		810.00
17.05.2013	Centre socio-culturel	Dommages à la propriété	Vitre brisée	21.05.2013		885.60
17.05.2013	Centre socio-culturel	Violation de domicile	vol de fusibles	21.05.2013		0.00